

AVRIL 2025

Aux personnes qui ont suivi ou qui suivent
une formation organisée par le diocèse

Votre générosité et rien d'autre !

Vous suivez actuellement, ou vous avez suivi récemment, une session, un atelier ou un module de formation organisé par le diocèse. La formation des adultes et des personnes engagées, laïcs ou prêtres, est en effet une priorité pour notre Église.

À l'occasion de cette formation, il vous a peut-être été demandé une participation pour couvrir une partie des frais. Vous posez aussi parfois la question d'une participation financière quand la formation est gratuite. Savez-vous que les salaires des prêtres et des laïcs, tout comme le financement des activités du diocèse dont la formation, ne sont possibles que grâce à la générosité de l'ensemble des catholiques en Isère ?

Parce que l'Église ne bénéficie d'aucune subvention, ses seules ressources sont vos dons, notamment le Denier de l'Église. Pour assurer sa mission au sein des paroisses ou des services comme celui de la formation, le diocèse de Grenoble-Vienne a besoin d'argent !

En participant au Denier, vous manifestez votre attachement à cette Église présente en Isère. Vous posez même un acte fort d'appartenance à la communauté des croyants. Vous aidez l'Église pour lui permettre de poursuivre son engagement auprès du plus grand nombre. Aujourd'hui, chaque don compte, chaque don est utile, même le plus modeste !

MERCI.



POUR

QUE CHACUN PUISSE APPROFONDIR SA FOI EN JÉSUS

L'Église ne vit que de dons.

Donnez sur
www.denier38.fr



Alterra - Photo: PixelCachers / Stock

Je choisis de donner régulièrement au Denier

> **JE SOUSCRIS AU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE** directement sur :
www.diocese-grenoble-vienne.fr/denier.html (plus simple et sécurisé)

> **JE SOUSCRIS VIA CE FORMULAIRE**

> **INFORMATIONS CONCERNANT LE DÉBITEUR**
complété par vos soins

Nom*

Prénom*

Adresse*

CP* Ville*

Coordonnées de votre compte* :

IBAN [.....]

BIC [.....]

* Informations nécessaires au traitement de votre don

> **INFORMATIONS CONCERNANT LE BÉNÉFICIAIRE**

Association diocésaine de Grenoble
12 place Lavalette • CS 90051 • 38028 Grenoble cedex 1
ICS : FR05ZZZ434286 / RUM : (ne pas remplir)

> **FRÉQUENCE ET MONTANT DU DON RÉGULIER**

Montant* : € par mois par trimestre

À partir du 10 / (mois) / 2025

Fait à* : le* / / 2025

Signature* :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association diocésaine de Grenoble à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte. À réception de ce mandat, l'Association diocésaine de Grenoble vous communiquera votre référence unique de mandat (RUM) et toutes les informations utiles.

Pour mieux vous connaître (facultatif et confidentiel)

• Votre situation professionnelle :

- Artisan / commerçant / exploitant agricole
- Employé / ouvrier
- Cadre / dirigeant
- Ministre ordonné ou consacré
- Étudiant Retraité Autre

• Votre situation personnelle :

- Marié(e) / en couple
- Célibataire
- > Nombre d'enfants :
- > Année de naissance :

“ Le Denier 2025 de l'Église catholique en Isère

Combien ça coûte ?

- 1 journée de formation en paroisse pour un adulte (600 laïcs sont formés par an) **40 €**
- 1 journée de travail d'un laïc en mission ecclésiale **110 €**
- 1 semaine de formation d'un séminariste **400 €**
- Le traitement d'un prêtre pour un mois **1076 €**

Quelles déductions fiscales ?

- Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire 66% de votre don du montant de votre impôt (dans la limite de 20% de vos revenus imposables).

Don	Déduction	Coût réel
200 €/an	132 €	68 €
30 €/mois soit 360 €/an	237 €	123 €

- De nombreux donateurs sont non imposables. Le diocèse de Grenoble-Vienne les remercie tout particulièrement de leur générosité.

ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE GRENOBLE
12 place de Lavalette - CS 9005 I
38028 GRENOBLE cedex I
Tél. 04 38 38 00 38
denier@diocese-grenoble-vienne.fr

Comment donner ?

- Par chèque et carte bancaire ou en mettant en place le prélèvement automatique. Utiliser pour cela le formulaire ci-dessous ou celui disponible dans les paroisses.
- En faisant un don en ligne sur le site sécurisé du diocèse.



DON EN LIGNE



Le don en ligne

- Le site du diocèse, depuis un ordinateur ou un smartphone, propose le don en ligne. Le site hautement sécurisé permet de faire un don qui offre les mêmes avantages fiscaux que les autres moyens de paiement.
- www.diocese-grenoble-vienne.fr

Le prélèvement automatique

- Simple et sûr, le don régulier grâce au prélèvement automatique, donne du souffle au diocèse ! Il n'entraîne aucun frais pour le donateur. Il réduit les frais de gestion et permet une meilleure planification.

Mon soutien à l'Église en Isère pour 2025



Je privilégie le don par prélèvement automatique

ou je souhaite augmenter le montant de mon prélèvement, j'utilise le verso de ce bulletin dans les deux cas.

Je donne en ligne ou je mets en place un prélèvement automatique sur : www.diocese-grenoble-vienne.fr/denier.html

Je fais un don ponctuel par chèque

50 € 90 € 160 € 300 €

autre montant :

Chèque à l'ordre de l'Association diocésaine de Grenoble

Je fais un don en liquide d'un montant de :

De la part de : Mme M.

Nom * :

Prénom * :

Adresse * :

Code postal * : [] [] [] [] [] Ville * :

Paroisse :

Email :

* Informations nécessaires au traitement de votre don

Les informations recueillies sur ce formulaire seront enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association diocésaine de Grenoble-Vienne pour la gestion des donateurs (envoi du reçu fiscal, informations et appels à dons). Elles sont conservées pendant 10 ans et sont destinées au service de l'économat diocésain. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en nous adressant un mail accompagné d'une copie d'une pièce d'identité à denier@diocese-grenoble-vienne.fr.

66%
de déduction
fiscale

DONNER À L'ÉGLISE PEUT ÊTRE AVANTAGEUX

Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de **66% du montant de votre don**, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Vous recevrez un reçu fiscal pour bénéficier de votre réduction.

